



L'Agglo

le Mag

LE MAGAZINE DE L'AGGLOMÉRATION
de SAINT-DIÉ-DES-VOSGES



L'agglo.



Saint-Dié
des
vosges

ARRENTÈS-DE-CORCIEUX

ACTUALITÉS > ÇA S'EST PASSÉ SUR NOTRE TERRITOIRE

1

#1 Une boutique pour des artisans locaux

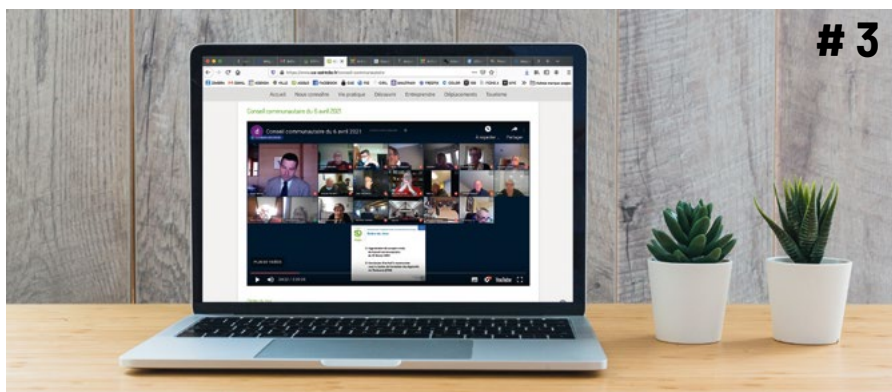
Une mobilisation de la municipalité a permis le regroupement, dans une boutique, de 14 producteurs ou créateurs locaux. Elle est ouverte du mercredi au samedi de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h au 30, rue Jules-Ferry à Raon-l'Étape.



2

#2 Un pôle de formation aux métiers de la sécurité

Une délégation, conduite par le préfet des Vosges Yves Ségué, le député Gérard Cherpion et le président de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges David Valence, s'est rendue en mars sur le site de la friche industrielle du Souche à Anould. Ce déplacement portait sur l'évocation d'un ambitieux projet pour la friche de la rive droite de la Meurthe. Avec l'appui de l'Établissement public foncier Grand Est, de la Banque des Territoires Grand Est et de la Solorem, il est envisagé la création d'un pôle de formation aux métiers de la sécurité.



3

#3 Continuité démocratique

La crise sanitaire a donné un coup d'arrêt à une grande partie de nos habitudes quotidiennes. Pour autant, le monde ne doit pas cesser de tourner : les décisions doivent être prises et les actions, mises en place. La démocratie, notamment, doit continuer à s'exercer et les habitants peuvent s'en rendre compte : chaque conseil d'agglomération est retransmis en direct sur www.ca-saintdie.fr



4

#4 Des camions bi-flux pour les déchets ménagers

Nouveauté importante en termes de ramassage des déchets ménagers sur les secteurs de Saint-Dié-des-Vosges, Val du Neuné et Fave-Meurthe-Gallée : Suez, le prestataire de la communauté d'agglomération, vient d'investir dans des camions bi-compartmentés qui permettent, depuis le mois d'avril, la collecte simultanée des sacs jaunes et des sacs noirs. Gains économiques, gains écologiques, optimisation des tournées en fil rouge !

ÉDITO > LE MOT DU PRÉSIDENT



ÊTRE UNIS POUR RÉUSSIR

Plus de 20 000 personnes vaccinées fin avril... **la mobilisation de la Ville et de l'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges** en coopération avec notre centre hospitalier et la Préfecture des Vosges, a permis à la Déodatie d'atteindre d'ores et déjà des niveaux enviables de couverture vaccinale dans certaines catégories de populations : plus de 75 ans, personnes fragiles ou exposées.

La vaccination s'ouvre progressivement à tous dans les semaines qui viennent. **Nous nous tenons prêts, avec les personnels soignants volontaires, à accélérer encore le mouvement.**

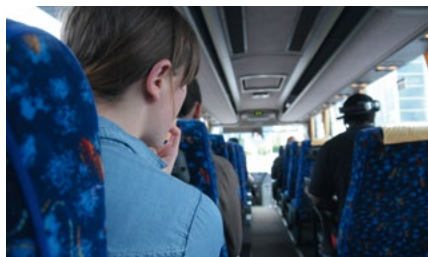
Cette période d'entre-deux est celle de tous les espoirs mais aussi de tous les dangers. Espoir de reprendre une vie plus « normale », plus amicale, plus chaleureuse. Danger d'un relâchement prématuré de la vigilance collective.

Nous avons mesuré, dans cette crise et depuis un an, **la force de notre agglomération**. Aucune commune, seule, n'aurait pu organiser un centre de vaccination comme celui qui fonctionne à plein régime au Palais Omnisports de Saint-Dié-des-Vosges, un des deux plus grands des Vosges. Sans l'appui de notre agglomération, il est probable que les centres éphémères d'Anould et de Raon-l'Étape n'auraient pas pu non plus voir le jour.

Plus que jamais, c'est ensemble que nous sommes plus forts. L'unité restera un impératif ardent pour **réussir la sortie de crise que nous espérons.**

David Valence

Président de la communauté
d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges



AU SOMMAIRE

#04 > AVANCER

- Conseil d'agglomération : Sylvia, un réseau de bus plus proche de vous ; le soutien aux entreprises locales
- Confinement Acte III : accueil soigné et sécurisé pour les enfants

#08 > DÉVELOPPER

- Matériaux biosourcés : une opportunité pour la filière bois ?
- Pièces de monnaie et cartes postale : l'Office de tourisme fait sa promo !

#12 > VIVRE ENSEMBLE

- Des aires de camping-cars à Etival-Clairefontaine et Senones : le maillage intercommunal se met en place
- Environnement : la sensibilisation version verte

#16 > UNE COMMUNE DANS L'AGGLO

- Arrentès-de-Corcieux

#18 > LES TEMPS FORTS

- Et si l'on s'asseyait...

#20 > PORTRAIT

- Arnaud Cossin



Magazine trimestriel de la communauté d'agglomération
de Saint-Dié-des-Vosges

7, place Saint-Martin - Saint-Dié-des-Vosges

Directeur de la publication : David Valence

Rédaction, illustrations, réalisation technique,

photographies : service Communication

Impression : l'Ormont imprimeur - 03 29 56 17 59

www.ormont-imprimeur.com - Saint-Dié-des-Vosges

Charte graphique : DargDesign - 06 09 53 52 46

www.dargdesign.com - Anould

Diffusion : Médiapost / Dépôt légal - Avril 2021



TRANSPORT SYLVIA, UN RÉSEAU DE BUS PLUS PROCHE DE VOUS

Lancé le 30 août prochain, le réseau de bus SYLVIA représente une révolution pour les transports en commun de la Déodatie. Avec des bus aux normes écologiques, couvrant un plus large territoire et avec un trafic pouvant être suivi en temps réel via un téléphone mobile, la nouvelle délégation de service public aux transports confiée à Transdev et Launoy se veut plus proche de ses usagers.

Les bus normés Euro 6

Entre les six lignes quotidiennes urbaines, les deux lignes régulières interurbaines, le service de transport à la demande ou encore les 79 services de transports scolaires, nombreux seront les bus qui vont emprunter les routes de la Déodatie à partir du 30 août prochain. Consciente de l'impact écologique qu'aurait pu avoir un tel nombre de véhicules en fonctionnement, malgré les efforts consentis en termes de réduction des trajets à vide et afin d'être dans la loi, la communauté d'agglomération a imposé d'être équipée de bus qui répondront à la norme « Euro 6 ».

Celle-ci, datée de 2014, a pour objectif de réduire les émissions de gaz polluants tels que les oxydes d'azote (NOx), les monoxydes de carbone (CO), les hydrocarbures imbrûlés (HC) ou encore les particules fines. Dans sa sixième version, le dispositif impose à chaque renouvellement, des réductions drastiques en termes de rejets polluants. Autrement dit, ce qui peut représenter des contraintes logistiques et financières pour les constructeurs doit surtout être assimilé à un souffle pour la nature.

Un véritable changement attend les usagers des transports en commun de la Déodatie dès le 30 août. Adoptée au conseil communautaire après l'analyse des offres variantes, de l'aspect financier, des critères techniques puis des critères environnementaux et sociaux, la délégation de service publique (DSP) attribuée à Transdev en partenariat avec Launoy va moderniser le réseau de bus. Tour d'horizon de ce qui vous attend !

Un réseau étendu

Baptisé SYLVIA, le nouveau réseau de bus comprendra l'ensemble du réseau « DEOBUS » et quelques transferts de la Région Grand Est comme les lignes 24 et 66 (désormais lignes 11 et 12) ou les 79 services de transports scolaires. Fort de 77 véhicules, le réseau sera composé de six lignes quotidiennes urbaines, de deux lignes régulières interurbaines et d'un service de transport à la demande organisé en quatre zones de rabattement vers les pôles centraux du territoire, en plus des bus de transport scolaire.

Des bus connectés

En temps réel, l'utilisateur sera informé de toute perturbation sur la ligne de transport

empruntée à travers une alerte reçue sur son téléphone mobile, par SMS. Il pourra aussi suivre la localisation de tous les véhicules du réseau.

Réunion des services TADDEO

Les services TADDEO urbain, TADDEO interurbain et TADDEO Gare ne feront plus qu'un. Ce regroupement permettra de former un transport à la demande zonal.

Mise à disposition d'un guichet à la gare

Pour faciliter la prise d'information, un guichet, qui permettra aussi de vendre des titres de transports, sera mis à disposition des usagers à la gare SNCF.

Des tarifs accessibles à tous

Tous les usagers en situation de précarité financière bénéficieront d'une réduction des tarifs à hauteur de 50 %. Pour le reste, le ticket unitaire est à 1 € pour la partie urbaine avec une carte « 10 trajets » à 6 € et un abonnement mensuel à 16 €. Pour la partie interurbaine, 2 € le ticket, 16 € la carte et 40 € l'abonnement.

L'AGGLO EN SOUTIEN DES ENTREPRISES LOCALES

Valorisant depuis sa création les bonnes initiatives entrepreneuriales, la communauté d'agglomération a souhaité poursuivre dans cette dynamique en ce début d'année 2021. Six entreprises du territoire ont récemment bénéficié d'aides pour des rénovations ou une acquisition de bâtiment.

S'installer dans de nouveaux locaux, rénover son enseigne, remettre aux normes chauffage et électricité, donner un coup de peinture, remeubler l'intérieur : cet ensemble d'actions parmi tant d'autres est aussi nécessaire que coûteux pour les entreprises. Des contraintes qui peuvent vite devenir des freins sans une aide extérieure. Pour solutionner en partie le problème, la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges apporte régulièrement un soutien financier aux entreprises locales.

Une volonté certaine, traduite par sa candidature au Fonds d'intervention pour les services de l'artisanat et du commerce (FISAC). Ce dernier octroie aux entreprises souhaitant effectuer des rénovations, des aides financières issues de l'État ou de la Région Grand Est en supplément de celles provenant de la communauté d'agglomération. C'est le cas pour La Grange, basée à Raon-l'Étape, qui a obtenu 1312,50 € issus des fonds d'intervention (dont 787,50 € par l'intercommunalité) ou, sur Saint-Dié-des-Vosges, pour AXEO Services (12 226,88 € dont 7 500 € par la communauté

d'agglomération) et Les Saveurs de la Cathédrale (12 500 € dont 7500 € par l'intercommunalité). Parfois, parce que l'État ne subventionne pas au titre de ces fonds la création ou la reprise d'activité, la communauté d'agglomération assume seule l'aide, comme pour La Fabrique à Lunettes (3 366,66 €). Au total, la participation financière de l'intercommunalité s'élève à 19 154,16 € pour les seuls dossiers étudiés lors du conseil du 6 avril. Soutenant un investissement se développant assez fortement sur le territoire, l'Agglomération participe également à l'aide à l'acquisition immobilière. Ainsi, comme adopté lors du dernier conseil communautaire, Atelco Technologies à Raon-l'Étape (à hauteur du plafond fixé à 50 000 € sur un projet de 1 071 000 €), Axeo Services de Saint-Dié-des-Vosges (5 600 € sur un projet de 158 736 €) ou encore Le Bon Gîte à Senones (à hauteur du plafond de 10 000 € selon les critères sur un projet de 221 500 €), ont reçu un soutien bienvenu dans leur investissement immobilier.



Au fil du conseil du 6 avril

Les fonds de concours attribués

Une fois déduites les éventuelles subventions de la Région, du Département, de l'État..., le reste à charge pour les petites communes rurales qui souhaitent réaliser des travaux reste conséquent. Afin d'alléger la note finale, la communauté d'agglomération apporte régulièrement son soutien financier par le biais des fonds de concours. Ces derniers peuvent être très importants à l'échelle d'une commune comme à Raon-sur-Plaine où la subvention allouée pour les travaux est de 185 € par habitant, ce qui, ramené à l'échelle de villes comme Raon-l'Étape ou Saint-Dié-des-Vosges, pourrait représenter 1 165 205 € et 3 700 826 € de subventions !

- Ban-de-Laveline
Réfection de l'Église (beffroi, mécanismes et escalier extérieur)
Montant global : 50 240 €
Reste à charge : 28 673,80 €
Fonds de concours : 10 035,83 €
- Denipaire
Mise en accessibilité de la mairie
Montant global : 166 219,68 €
Reste à charge : 44 336,23 €
Fonds de concours : 22 168,11 €
- Gemaincourt
Réfection de la chaussée
Montant global : 28 901 €
Reste à charge : 23 698,82 €
Fonds de concours : 8 294,39 €
- Moussey
Réfection du pont de la Folie
Montant global : 184 020 €
Reste à charge : 34 744,60 €
Fonds de concours : 12 160,61 €
- Raon-sur-Plaine
Réfection de 4 voies
Montant global : 96 711,30 €
Reste à charge : 79 303,43 €
Fonds de concours : 27 736,20 €

Soit un total de 80 715,41 € validé au cours de cette dernière séance de travail.

Les taux des taxes directes communautaires maintenues

Au cours du dernier conseil communautaire, les élus ont approuvé le maintien des taxes directes communautaires de 2020 pour 2021. Ainsi, la taxe d'habitation représente 4,43 %, la taxe foncière 2,68 %, la taxe du foncier bâti, 5,28 % et la cotisation foncière des entreprises, un taux cible de 23,78 %.

AVANCER >

CONFINEMENT, ACTE III ACCUEIL SOIGNÉ ET SÉCURISÉ POUR LES ENFANTS

Après l'annonce présidentielle, fin mars, de la fermeture des crèches et des écoles, la communauté d'agglomération, en partenariat avec la Ville de Saint-Dié-des-Vosges, s'est attachée à assurer un accueil, dans les écoles Gaston-Colnat et Paul-Elbel, pour les enfants de toutes les communes du territoire, dont les parents travaillent dans le domaine de la santé ou de la sécurité. Un soulagement pour des professionnels aux missions vitales.



Au retour du week-end de Pâques, une bonne partie des écoles du territoire de l'agglomération étaient désertes. L'annonce présidentielle du 31 mars concernant, entre autres décisions, la fermeture des crèches, écoles maternelles et écoles élémentaires venait de prendre effet.

Malgré tout, au moins deux exceptions notables dans la cité de Déodat : les écoles Gaston-Colnat et Paul-Elbel. Situés au cœur de ville, ces deux établissements ont ouvert leurs portails comme un jour normal ou presque. Une rareté dans le paysage déodatien qui s'explique par le fait que leurs locaux aient servi de lieu d'accueil pour les enfants dont les parents travaillent dans le domaine de la santé (aide-soignants, médecins, infirmiers, etc.) ou dans le domaine de la sécurité (policiers, pompiers professionnels). Ainsi, une trentaine

de jeunes issus de familles résidant sur le territoire de la communauté d'agglomération ont été pris en charge par le service Éducation de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges, porteur du dispositif.

« Le but est avant tout de rendre service au personnel dont le travail est nécessaire à la gestion de cette crise. Mais aussi d'accueillir le mieux possible les enfants dans un contexte ludique parce que ce n'est pas forcément un lieu qui leur est familier. Il faut qu'ils s'adaptent car ce ne sont pas des enfants qui se connaissent entre eux », explique Delphine Pavin, directrice du service Éducation.

Ainsi, agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM), agents d'entretien, enseignants ou encore animateurs se succèdent afin de diversifier le contenu des journées. Celles-ci sont composées, outre de

moments ludiques, de moments éducatifs avec un temps consacré aux devoirs. Le tout fonctionnant grâce à un système de rotations. Lors de l'inscription de leur progéniture, les professionnels concernés par le dispositif ont dû attester de leur métier, du fait qu'ils n'avaient pas d'autres moyens de garde, en remplissant également la fiche de renseignements traditionnelle. *« Le nombre d'enfants est très fluctuant. Dans le domaine de la santé, les parents doivent faire face à des modifications de planning du jour au lendemain, donc il faut que nous soyons souples et que nous puissions nous adapter pour rendre service aux familles »,* note Delphine Pavin. Preuve en est, le dispositif a aussi fonctionné pendant des vacances de printemps avancées d'une quinzaine de jours.

MAISON DE L'ENFANCE, TERRE D'ACCUEIL DES TOUT-PETITS

Trouver un lieu d'accueil à Saint-Dié-des-Vosges où les conséquences de l'annonce présidentielle se résument tout au plus à un amoindrissement drastique des effectifs, c'est possible ! Située rue Pierre-Bérégovoy, la Maison de l'Enfance Françoise-Dolto est chargée d'assurer l'accueil des enfants âgés de 0 à 3 ans du personnel soignant, des pompiers ou encore des policiers afin que ceux-ci puissent poursuivre leurs missions respectives en toute sérénité.

Pour le reste, les traditionnels ateliers ludiques et éducatifs continuent de rythmer le quotidien des jeunes chérubins dont la très grande majorité est habituée des lieux. *« Le fait de garder un rythme et des habitudes journalières connues des enfants permet de ne pas rajouter un climat de stress ou de questionnement supplémentaire »,* explique Aurélie Baradel, éducatrice et directrice adjointe de l'établissement.

Outre l'accueil à la crèche, un accueil familial a également été rendu possible grâce à l'intervention des six assistantes maternelles employées par la communauté d'agglomération. Ce dernier dispositif concernait également les enfants issus d'un public non-prioritaire.





MATÉRIAUX BIOSOURCÉS UNE OPPORTUNITÉ POUR LA FILIÈRE BOIS ?

Réglementation environnementale 2020, loi de transition énergétique... Le contexte est favorable au développement de l'utilisation du bois, du chanvre ou encore de la paille dans le secteur du bâtiment, qu'il s'agisse de construction ou de rénovation. Pour autant, le développement de l'activité biosourcée sur notre territoire est-il pertinent ? La communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges veut s'en assurer avant de créer les conditions qui permettraient aux industriels de déployer une filière en Déodat. Et lance donc une étude de faisabilité.

Des matériaux biosourcés ?

La biomasse désigne l'ensemble des matières organiques d'origine végétale, animale ou fongique pouvant devenir source d'énergie.

Par matière biosourcée, on entend la matière issue de la biomasse végétale ou animale pouvant être utilisée comme matière première dans des produits de construction et de décoration, de mobilier fixe et, ce qui nous intéresse ici, comme matériau de construction dans le bâtiment.

Dans le bâtiment, les matériaux biosourcés les plus utilisés sont le bois, la paille, le chanvre, la ouate de cellulose, le liège, le lin ou encore la laine de mouton.

Moins nocifs pour la santé, ils offrent également des avantages considérables, notamment en termes d'économie d'énergie et d'amélioration thermique.

A l'heure où le secteur du bâtiment représente à lui seul 45 % de l'énergie finale consommée en France et produit 27 % des émissions de gaz à effet de serre (source : Ademe), la rénovation énergétique et environnementale prend tout son sens et représente un enjeu majeur pour notre société.

Les Accords de Paris de 2015 et la loi Energie-Climat de 2019 annoncent clairement la couleur : la neutralité carbone devra être atteinte en 2050.

2050, ça semble loin et pourtant, c'est demain ! Surtout pour les acteurs du bâtiment : le secteur est à l'origine de 27 % des émissions françaises du gaz à effet de serre et représente 45 % de la consommation énergétique nationale. Autant dire qu'il est temps d'agir. Pour la planète, mais aussi pour entrer dans les clous que va imposer la nouvelle Réglementation Environnementale 2020 en vigueur dès cet été : le recours à 10 % de matériaux biosourcés (lire par ailleurs) dans les constructions ; 30 % à l'horizon 2030. Si l'on ajoute la loi de transition énergétique qui contraint les propriétaires à rénover les logements les plus énergivores, on comprend qu'il y a un véritable enjeu de développement pour les acteurs économiques qui choisiront de développer leur activité autour des matériaux biosourcés.

Avec ses 297 000 hectares de forêt, le département des Vosges est le deuxième

département le plus boisé de France et le premier dans le Grand Est. Au cœur du massif, notre territoire a une véritable carte à jouer. L'étude menée par Horizons Développement Durable et Guy Hascoët, secrétaire d'État à l'Économie solidaire dans le gouvernement Jospin, à la demande d'Arelor (association fédérant les bailleurs sociaux de Lorraine), le laisse en tout cas à penser. Mais réalisée à l'échelle lorraine, elle mérite d'être affinée pour évaluer le potentiel de notre territoire.

Et c'est tout l'objet d'une étude que l'Agglomération va faire mener. On sait déjà que la ressource « bois » est importante sur notre secteur et que des industriels reconnus dans la filière sont clairement identifiés, notamment la société Sertelet (charpente et construction bois à Provenchères-et-Colroy), la scierie raboterie Lemaire (à Moussey et à La Petite-Raon), et l'entreprise Weisrock (construction bois et charpentes lamellées à Saulcy-sur-Meurthe), qui portent déjà des projets de développement.

On sait aussi que le process industriel peut être optimisé, que des solutions nouvelles peuvent être mises en œuvre (bois lamellé-collé ; caissons/murs/planchers en bois/paille ; murs de chanvre...). Le caisson paille isolant, par exemple, a été utilisé par le Toit vosgien dans ses derniers projets et a permis au bailleur social déodatien, toujours à la pointe de l'innovation, d'être à de multiples reprises sous le feu des projecteurs.

Un potentiel à confirmer

Réfléchir à de nouvelles techniques toujours plus respectueuses ne peut être porteur que si les perspectives d'avenir sont engageantes. L'étude que va lancer la communauté d'agglomération devra le confirmer, mais manifestement elles sont susceptibles de l'être. Par exemple, l'obligation de réhabilitation des logements énergivores va concerner quasiment un tiers des 13 650 logements du sud de la Meurthe-et-Moselle, hors Grand Nancy, et 11 % du parc social existant du Grand Nancy. Sans compter le projet de renouvellement urbain de ce même Grand Nancy, qui prévoit la démolition de plus de

1 600 logements, mais surtout la reconstruction de 1 155 logements sociaux et 1 427 logements privés. Reconstruction qui devra composer avec l'utilisation toujours plus forte de matériaux biosourcés, dans le respect de la Réglementation environnementale 2020...

À une échelle encore plus locale, les résultats obtenus par le programme Habiter Mieux porté par le Pays de la Déodatia prouvent l'appétence des propriétaires occupants modestes et très modestes pour les produits biosourcés puisque, sur les 570 dossiers de rénovation énergétique traités depuis 2018, 119 avaient recours aux produits biosourcés, soit 21 % des dossiers !

La filière forêt-bois de la Déodatia peut donc avoir de beaux jours devant elle. Si l'étude qui va être menée va dans ce sens, la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges est prête à accompagner les industriels qui s'engageraient dans la démarche, à faciliter les conditions de leur développement.



La filière forêt-bois dans le Grand Est

Quelques chiffres INSEE 2015 :

11 420 établissements
45 810 salariés, soit 3 % des salariés de la région
2,7 milliards d'euros de richesses dégagées, soit 3 % de la richesse produite, dont un tiers pour l'industrie du papier et du carton.

Le massif des Vosges concentre l'essentiel de la ressource forestière résineuse de la région
Le bois représente aujourd'hui 12 % des modes constructifs sur le territoire lorrain.

BOIS : LES PROFESSIONNELS RECRUTENT

Société Sertelet

À Provençères-et-Colroy, la société Sertelet Yves, présidée par Guillaume Sertelet, compte 41 salariés et cinq intérimaires. Créée en 1982, cette entreprise familiale est spécialisée dans la charpente et construction bois. Son expérience, liée aux techniques de conception et de fabrication, permet de répondre aux exigences des projets les plus audacieux. Sertelet est en pleine extension de son site pour améliorer production et conditions de travail, et intégrer une machine permettant la construction de murs en bois massif selon un nouveau procédé unique en France. Son objectif : développer son activité de manière plus écologique et développer le marché de la maison individuelle.

L'entreprise recherche six charpentiers-menuisiers, un dessinateur-projeteur, trois conducteurs CN et un pontiste.

Contact : P. Sertelet - 03 29 57 70 32
contact@sertelet.com - sertelet.com

Scierie raboterie Lemaire

La scierie raboterie Lemaire, créée par Roland Lemaire en 1957, compte 50 salariés. Elle exploite de manière durable des bois résineux de qualité, essentiellement pour le marché de la construction bois, de l'exploitation à la commercialisation de produits individuels, en passant par le sciage, le séchage, le rabotage et le traitement du bois. L'entreprise possède deux sites de production : Moussey et La Petite-Raon depuis 2007 pour le parc à billons, raboterie et séchoirs. L'incendie qui a détruit les 2 lignes de sciages du site de Moussey en 2020 force l'entreprise à accélérer sa stratégie et investir dans une ligne de sciage 4.0 pour les gros bois et une autre seconde pour les petits et moyens bois.

Elle prévoit le recrutement d'une vingtaine de salariés en 2021 et 30 dans les années à venir.

Contact : 03 29 41 31 12
contact@scierie-lemaire.fr

Weisrock Vosges SAS

Créée en 1871, sise à Saulcy-sur-Meurthe depuis 1967, la société est devenue Haas Weisrock SA en 1999 (groupe Allemand), avant de redevenir vosgienne en 2017 et d'être reprise en avril 2020 par le groupe Jules Cunin basé à Contrexéville. Laurent Morlot est le PDG de l'entreprise qui figure parmi les leaders mondiaux en matière de savoir-faire dans la réalisation de charpentes de prestige, avec la technique du lamellé-collé. Lauréate au fonds d'accélération « Territoire d'industrie » dans le cadre du plan France Relance, la société veut reprendre sa position de leader européen des solutions bois en réorganisant les lignes de production, en développant de nouveaux produits et en créant deux nouveaux ateliers de production pour des bois issus à 85 % du massif vosgien. Forte de 55 salariés, l'entreprise ambitionne 30 à 40 embauches dans les cinq prochaines années.

Contact : 03 29 52 80 00

DÉVELOPPER >



PROMOTION DU TERRITOIRE LA DÉODATIE EST MÉDAILLÉE !

Depuis le 5 mars dernier, il vous est possible d'acquérir une médaille conçue par la Monnaie de Paris, à l'effigie du bassin de Saint-Dié-des-Vosges. Pour l'obtenir, deux euros et un passage dans l'un des offices de tourisme de l'agglomération vous seront nécessaires.

Voir la cathédrale de Saint-Dié-des-Vosges au bord du lac de Pierre-Percée est désormais possible sur une médaille confectionnée par la Monnaie de Paris. D'un diamètre de 32 millimètres, issue du millésime 2021, cette médaille est une première pour le bassin déodatien !

« On a fait le choix de mettre la cathédrale en première vue car elle représente Saint-Dié-des-Vosges, ville centre de la communauté d'agglomération. Pour le lac de Pierre-Percée, c'est parce que c'est un lieu emblématique de notre territoire », explique Céline Hanzo-Rouillon, chargée d'accueil à l'Office de Tourisme de Plainfaing.

A ces deux éléments s'ajoute, en arrondi sur la bordure supérieure de la pièce, la mention « Vosges Portes d'Alsace », nom donné à la destination, synonyme ou équivalent d'une marque, dans le domaine touristique.

Ce projet, pensé depuis de nombreuses années, a notamment été appuyé par une forte demande formulée par les habitants locaux

tout en répondant, aussi, à la volonté des spécialistes du tourisme déodatien, soucieux de subvenir aux besoins touristiques. « On souhaitait promouvoir notre territoire. C'est une pièce qui peut aussi avoir du succès auprès des collectionneurs », complète Céline Hanzo-Rouillon.

Au total, près de 5 600 pièces fabriquées en matière brute sont disponibles à la vente sur l'ensemble des offices de tourisme de la communauté d'agglomération. Pour faire l'acquisition d'un exemplaire qui vous sera remis en main propre uniquement, il vous faudra déboursier deux euros.

Par ailleurs, cet achat pourrait bien en appeler d'autres puisque des projets similaires seront envisagés en fonction du succès de cette expérimentation. Une médaille de collection qui devrait, par ailleurs, grâce à son statut de pionnière au sein de la communauté d'agglomération, voir son estimation augmenter au fil des années.

Où se procurer cette médaille ?

La médaille Monnaie de Paris promouvant le territoire de l'agglomération est disponible dans les bureaux de l'Office de Tourisme Intercommunal :

- Saint-Dié-des-Vosges, 6, quai du Maréchal-Leclerc
- Plainfaing, 42 ter Habeaurupt
- Fraize, 3, place Jean-Sonrel
- Corcieux, 9 rue Henry
- Raon-l'Étape, quai de la Victoire
- Senones, 18, place Dom-Calmet

En cas de fermeture de ces bureaux en raison du contexte sanitaire, composez le 03 29 42 22 22.

Le Pays des Abbayes sur carte postale

Dire que le Pays des Abbayes est un paysage de carte postale est une vérité à double-titre : outre le fait qu'il émerveille par sa beauté, ce bout de territoire de la vallée du Rabodeau a servi de modèle d'illustration au célèbre Antonio Gacia, qui a vu, en les abbayes d'Étival-Clairefontaine, Moyenmoutier et Senones, de sublimes sources d'inspiration. Comme il avait vu il y a quelques années, en Saint-Dié-des-Vosges, l'opportunité de mettre sous format A6 (10 x 15 cm) les côtés moderne, historique et religieux de la ville. Un travail de calquage numérique représentant « 20 à 30 heures par carte », selon l'artiste, qui vient répondre à une demande de la communauté d'agglomération, désireuse de promouvoir son territoire. « On veut mettre en valeur les monuments, répondre à la demande mais aussi promouvoir un artiste vosgien », explique Sylvie Bachetti-Viry, chargée d'accueil à l'Office de Tourisme Intercommunal de Saint-Dié-des-Vosges.

Destinées aux habitants, aux visiteurs ou encore aux collectionneurs, ces illustrations serviront dans le cadre d'un « explore game » déodatien.

Vendues au prix unitaire de 1,50 €, ces cartes postales sont disponibles dans les six centres d'information touristique de la communauté d'agglomération.



VIVRE ENSEMBLE >



TOURISME

DES AIRES DE CAMPING-CARS À ÉTIVAL-CLAIREFONTAINE ET SENONES

Lieux de passage touristique incontournables du bassin déodatien, les villes d'Étival-Clairefontaine et de Senones ont, chacune, été équipées d'une aire de camping-cars en février dernier. Ces dernières viennent s'ajouter à celles déjà existantes du côté de Saint-Dié-des-Vosges et de Plainfaing.

Stationner en autocaravane au cœur du Pays des Abbayes est désormais possible. Les villes d'Étival-Clairefontaine et de Senones sont en effet chacune équipées d'une aire de camping-cars intercommunale.

Ces réalisations sont le fruit d'une étude de territoire menée par le bureau ALKHOS en 2018 dans le cadre des compétences « aménagement du territoire intercommunal et tourisme », sur la pertinence et la faisabilité d'implantations d'aires d'accueil complémentaires à celles basées à Saint-Dié-des-Vosges et à Plainfaing.

Avant tout, l'objectif était de répondre aux besoins croissants d'une clientèle amatrice de séjours en camping-car en améliorant son

accueil sur le bassin déodatien. Composées de treize places chacune, ces deux aires nouvelles permettent à la communauté d'agglomération de proposer une offre touristique cohérente et suffisante à l'échelle du territoire. Ainsi, l'objectif est d'être en mesure de fidéliser les camping-caristes et de créer un véritable impact sur l'économie locale (commerces, services de proximité, artisanat d'art, produits du terroir, etc.) tout en valorisant les sites touristiques du territoire et en intégrant les professionnels de l'hébergement saisonnier dans l'accueil des autocaravanes.

Pour ces nouveautés, la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges a investi 224 339 € TTC pour l'aire de Senones et

150 254 € TTC pour celle implantée à Étival-Clairefontaine. Soit un total de 374 593 € TTC pour l'ensemble. Ce budget a été subventionné à hauteur de 140 000 € par la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) contrat de ruralité et à hauteur de 30 000 € par les Fonds Leader.

En termes de travaux, la réalisation des infrastructures (pose de gaines, terrassement) a été confiée à l'entreprise Colas tandis que l'équipement des aires (système de gestion et de paiement des entrées, bornes de distribution d'eau et d'électricité, câblages...) l'a été aux entreprises SODEL et M-INNOV.

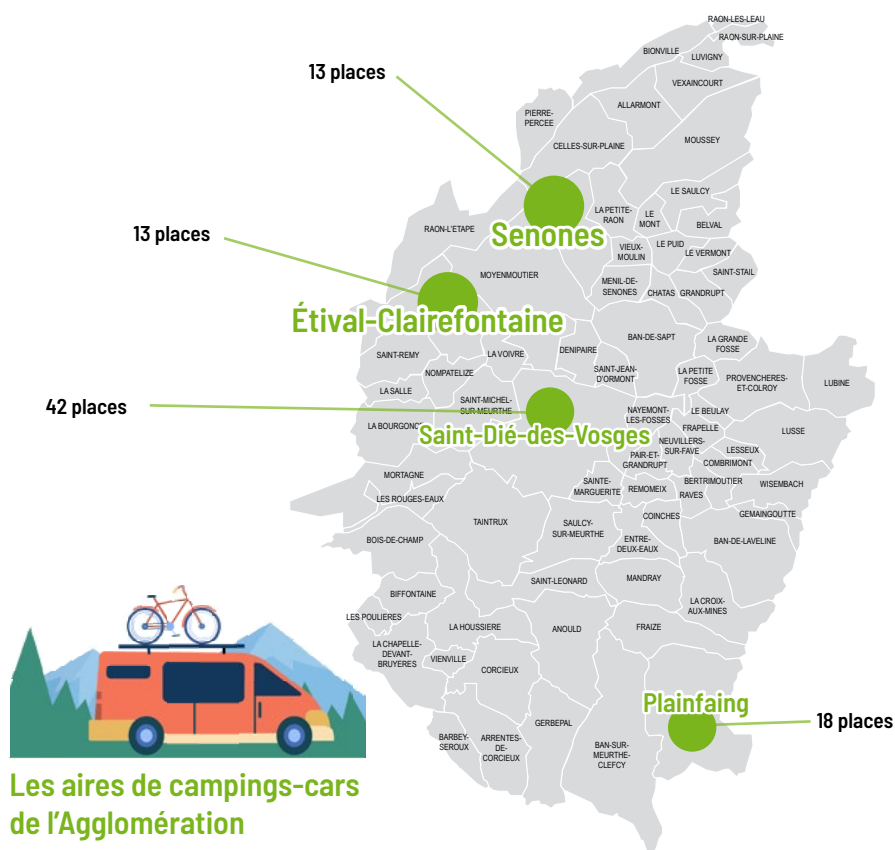
Des aires déjà acclimatées

Les aires de campings-cars de Saint-Dié-des-Vosges et Plainfaing ont, depuis leur lancement, affiché une constante progression en termes de nuitées, notamment durant la saison estivale.

Entre 2018 et 2019, l'aire déodatienne a augmenté de plus de 30 % sa fréquentation de juin à octobre avec un pic en juillet à 663 nuitées (+ 63,30 %).

Du côté de la vallée de la Meurthe, si les chiffres sont plus qu'intéressants d'août à novembre, c'est surtout au cours de la période hivernale que le nombre de nuitées a bondi. Ainsi, de décembre à février, le pourcentage de croissance passait de 60,91 % à 115,79 %.

En janvier, le nombre de nuitées était encore supérieur à celui de 2019 à Saint-Dié-des-Vosges comme à Plainfaing... avant que la crise sanitaire ne vienne entraver la bonne dynamique. Et en 2020 ? Malgré ce contexte évidemment très défavorable, près de 400 nuitées mensuelles ont été enregistrées entre juillet et septembre à Saint-Dié-des-Vosges, alors que l'aire plainfinoise, dans la même période, fut prisée pour plus de 200 nuitées mensuelles.



Dans le détail

L'aire d'Étival-Clairefontaine (rue du Général-Haxo) disposera de :

- Une borne d'accueil et de paiement par carte bancaire
- Une barrière automatique d'entrée (avec contrôle d'accès)
- Une barrière automatique de sortie (avec contrôle d'accès)
- Une borne de vidange des eaux noires et une dalle de vidange des eaux grises
- Deux bornes d'alimentation en eau
- Quatre bornes à énergie comportant chacune quatre prises (un grand nombre de campings-cars sont autonomes en énergie)
- Un système Wifi fonctionnant avec le code d'entrée.

L'aire de Senones (rue du Breuil) disposera de :

- Une borne d'accueil et de paiement par carte bancaire
- Une barrière automatique d'entrée et sortie (avec contrôle d'accès)
- Une borne de vidange des eaux noires et une dalle de vidange des eaux grises
- Une borne d'alimentation en eau
- Quatre bornes à énergie comportant chacune quatre prises (un grand nombre de campings-cars sont autonomes en énergie)
- Un système Wifi fonctionnant avec le code d'entrée.

VIVRE ENSEMBLE >



ENVIRONNEMENT SUR LA VOIE DE LA SENSIBILISATION VERTE

Sujet majeur du XXI^e siècle, la cause environnementale gagne en importance sur le bassin de Saint-Dié-des-Vosges. Notamment grâce à la volonté sans faille de la communauté d'agglomération d'expliquer son action au grand public et aux plus jeunes.

L'environnement, cause omniprésente

Si la cause environnementale nous concerne toutes et tous, peu d'entre nous savent qu'autour de nous se trouvent les premiers enjeux en matière de préservation d'espèces animales ou végétales. En ce sens, le service Environnement met régulièrement en place différentes activités lors des nombreux événements locaux afin de porter ces connaissances au grand public. Ainsi, il n'est pas rare qu'une touche environnementale soit apportée au festival de la voie verte ou encore à la Journée du patrimoine.

Concrétisée en 2017, la fusion des six communautés de communes a rapidement insufflé un élan vert sur le bassin déodatien. Avec un objectif clair : améliorer la compréhension par le grand public des différents milieux naturels.

En reprenant ce qui existe déjà, à l'instar des Sylviades de la vallée de La Plaine nées après la tempête de 1999 et qui réunissent associations, fédérations et divers services de la communauté d'agglomération. Un événement conclu par un point d'animation ouvert au grand public, qui permet la sensibilisation aux milieux naturels et notamment aquatiques. « Il y a beaucoup d'a priori, les propriétaires pensent qu'ils ne peuvent rien faire sur le cours d'eau, ils n'osent pas couper un arbre alors que c'est un devoir s'il tombe », explique Élodie Poutrieux, directrice du service Environnement de l'Agglomération.

Ou en mettant en place des activités dans le cadre de manifestations diverses. La communauté d'agglomération sait pouvoir s'appuyer sur l'expertise de l'association déodatienne ETC Terra, spécialisée en éducation à l'environnement. Une coopération qui s'illustre également dans la déclinaison locale de la trame verte et bleue (TVB) issue du

Grenelle de l'environnement, mais aussi au titre de la préservation des Espaces Naturels Sensibles (ENS). Le Pays de la Déodatie identifie les réservoirs de biodiversité ainsi que les corridors qui permettent de les relier et qui constituent la trame verte et bleue. L'agglomération s'en empare pour y mettre en place des opérations de restauration et de sensibilisation. La mise en place d'un crapaudrome à Pierre-Percée en est l'illustration. Un système composé de filets et de seaux a été mis en place pour piéger temporairement crapauds communs, grenouilles rousses et autres tritons. « C'est un chantier citoyen et participatif. L'idée est de faire traverser un axe routier mortel pour les amphibiens et les aider à rejoindre leur site de reproduction en toute sécurité. Les habitants, à qui le matériel nécessaire a été confié, ont un protocole et un planning à respecter », détaille Élodie Poutrieux. Un événement qui a rencontré un fort succès, tant par le sauvetage de plus d'un millier d'amphibiens, que par la motivation des nombreux participants. Une preuve supplémentaire, s'il en fallait, du grandissant intérêt porté à la cause environnementale.

La jeunesse au premier rang

Bien que l'intérêt porté à la sensibilisation de l'environnement soit grandissant, il reste encore beaucoup à faire en termes de découverte(s). Notamment chez les plus jeunes pour lesquels approfondir l'ensemble des savoirs sur la thématique environnementale est une nécessité afin de préparer l'avenir.

Cette volonté d'éveiller la curiosité du public scolaire constitue une grande partie des actions menées par le service Environnement de la communauté d'agglomération en étroite collaboration avec les écoles et l'association ETC Terra. Parmi lesquelles le dispositif « biodiversité et énergie en Déodatia » qui vise à améliorer les liens entre l'Homme et la Nature en parallèle d'un travail dont l'objectif est d'approfondir les connaissances sur les différentes énergies ou, encore, le programme de sensibilisation mis en place en amont des prochaines opérations de restauration des affluents rive gauche de la Meurthe, ayant pour but d'expliquer les problématiques autour des cours d'eau et le bien-fondé des travaux.

Par ailleurs, ces opérations, en grande partie financée par la communauté d'agglomération sont également soutenues financièrement par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, le conseil départemental des Vosges, le conseil départemental de la Meurthe-et-Moselle ainsi que par la Région Grand Est.



UNE COMMUNE DANS L'AGGLO >



ARRENTÈS-DE-CORCIEUX

On accède principalement au centre d'Arrentès-de-Corcieux par la D31, reliant Granges-sur-Vologne-Autmontzey. Venant de Bruyères par la D60 ou de quelques autres bucoliques chemins possibles, on se régale d'un paysage intemporel sur lequel fleurit la jonquille.



Carte identité

176 habitants

Gentilé : Arrentais, Arrentaises

Altitude : de 580 m à 960 m

Superficie : 17 km²

Propriété forestière : 94 hectares

Communes proches :

Arrentès de Corcieux se situe à 21 km de Saint-Dié-des-Vosges ; 16 km de Bruyères ; 14 km de Gérardmer ; 6 km de Granges-sur-Vologne ; 4 km de Corcieux.

Budget et fiscalité

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 11,05 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 27,56 %

Endettement : 0 €, soit 0 € par habitant.

Cotisation foncière des entreprises : 0,0 %.

Le village, l'une de 188 communes du parc naturel régional des Ballons des Vosges, occupe un plateau dominant à 684 mètres sur le col des Arrentès.

En zone de sismicité modérée, Arrentès-de-Corcieux regroupe 23 hameaux (Bulmont, la Charmelle, le Clair-Sapin, Devant-lès-Voids, la Feigne-des-Oeillets, la Forge, la Grain, Grande-Fouye, les Hennottes, Lionfontaine, Mariémont, le Perhis, le Popet, Pré-Babel, la Querelle, Remponiotte, Rondpré, Roulier, Sarimont, les Seuchaux, Sous-Nayemont, les Spéchis et la Vraie-Feigne). Hameau le plus important et le plus ancien, Mariémont a longtemps constitué le centre de la commune.

Jadis, Les Arrentès dépendaient du baillage de Bruyères. Désignées, selon une mention datée de 1711, « Les Arrentez-de-Corsieux ». Dès 1790, Les Arrentès entrent dans le canton de Corcieux. Et prendront le nom de « Libre-Forge » durant la Révolution française, puis « Arzentès-de-Corcieux » en l'an II. Désormais nommé Arrentès-de-Corcieux, le village conserve cependant son pluriel dans les écritures comme dans la mémoire populaire. L'histoire locale rapporte aussi que le 11 octobre 1870, pendant l'invasion allemande, la mairie-école et les archives furent détruites par un incendie. Le point central étant le Houssot, la mairie y fut reconstruite l'année suivante.

Peu dense au sens de la grille de l'INSEE, avec 11 habitants au km², Arrentès-de-Corcieux protège sa ruralité et ses paysages. La commune s'est par exemple opposée à l'installation d'éoliennes envisagée par le Schéma Régional Éolien de la Lorraine soutenu par la ministre de l'Environnement Ségolène Royal. Ce programme fut finalement annulé par le Conseil d'État le 18 décembre 2017. Traversée par trois cours d'eau, Arrentès-de-Corcieux reçoit de beaux ruisseaux en son territoire : Lenvergoutte, le ruisseau du Haut-Rein et le ruisseau Le Rayrand.

Presque entièrement constitué d'anciennes fermes, dont quelques-unes encore en activité, et d'habitations éparses aux appellations pittoresques, le village distingue Beau-Soleil, Behemex, Blainfaing, le Champté, le Chapon, Chennezelle, les Collieures, Derrière-Nayemont, la Feigneule, Froide-Fontaine, les Gouttelles, les Heuteaux, les Houssots Lairdoyaux, Lambermeix, le Ma-Pré, le Molfaing, le Neuf-Pré, la Nolle, l'Oiseaupré, les Ombris, la Peute-Racine, le Pré-de-la-Fosse, le Pré-Vinel et Sarifaing. Les fermes Au-Haut-de-Langue, la Chaume et Raing-du-Stagis, le Faing-Morel, le Fenêt-de-Nayemont, Lenvergoutte, Vardompré et la Voinerie complètent une liste non exhaustive de lieux-dits. Arrentès-de-Corcieux intègre l'aire d'attraction de Gérardmer, dont elle est l'une des treize communes de la couronne.

À l'occasion d'une petite balade ou d'une sortie découverte de grands espaces naturels, le tout proche et exceptionnel champ de Roches, sis à proximité du col des Arrentès, entre la vallée du Neuné et celle de la Vologne, sur le territoire de la commune de Barbey-Seroux, mérite le détour. Véritable curiosité géologique, probablement provoquée par la fonte d'un glacier, c'est par un sentier balisé qu'on accède à cette étonnante rivière de granite de 400 mètres sur 40.

Dans le village, une pause s'impose au Bistrot de Pays, labellisé pour ses services et l'esprit développé. Sur place, l'enseigne « La cuisine des Arrentès » propose d'incontournables spécialités lorraines. Le jambonneau grillé, la tartiflette au munster ou encore le baeckeoffe de canard, le nougat glacé à la mirabelle maison... y sont servis, selon la météo, bien au chaud ou en terrasse. De son côté, l'Association des Arrentès propose régulièrement des animations sympas. Et le touriste y est bienvenu.



DU TAC AU TAC avec Virginie Lalevée

Native de La Chapelle-devant-Bruyères, Virginie Lalevée travaille dans la coiffure depuis l'âge de 16 ans. Après avoir exercé dans un salon, elle a choisi le statut d'artisan et coiffe à domicile depuis 2013. Vivant en couple, la jeune femme de 40 ans est maman de deux filles. Éluë conseillère municipale en 2014, elle a été réélue en 2020 et réalise maintenant un premier mandat de maire. Conseillère déléguée au Commerce au sein de l'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, lorsque son emploi du temps le lui permet, elle aime profiter du paisible cadre naturel qu'offre son village.

Les priorités de votre mandat ?

Maintenir des finances sans endettement.

Protéger l'existence et l'harmonie du village.

Veiller à une bonne cohésion entre les habitants.

Atouts et faiblesses des Arrentès-de-Corcieux

Ce qui pourrait être considéré comme une faiblesse se transforme en force. Car tout en profitant de notre ruralité, notre position géographique nous place à proximité des services publics, médicaux, scolaires, culturels... Nous sommes heureux de constater l'arrivée de jeunes couples et de familles avec enfants. Plusieurs artisans sont également installés ici.

Quel est l'intérêt de faire partie de la communauté d'agglomération ?

Construire quelque chose ensemble et profiter des effets de groupe. Des aides comme, par exemple, le fonds de concours réservé aux communes de moins de 200 habitants, nous permettent de refaire les 38 kilomètres de voirie que possède la commune. Nous avons aussi pu installer un défibrillateur.



LES TEMPS FORTS >



ET SI L'ON S'ASSEYAIT...

Afin de valoriser la participation du public à une exposition mais également de nouer un partenariat avec des artisans locaux, un concours de design a été lancé cet automne par le Musée Pierre-Noël.

Dans le cadre de l'exposition « Le Corbusier, Jean Prouvé - Proches à distance », présentée du 17 septembre à fin octobre 2020, le Musée Pierre-Noël, par le biais de sa chargée de médiation Jennifer Fangille, a lancé le projet d'un concours ouvert à toute personne de 15 ans ou plus originaire du Grand Est, « Designez-bois », qui avait pour objet d'imaginer une chaise en référence à « la tout-bois » de Jean Prouvé.

41 participants de tous âges et départements, dont les élèves de la classe de seconde d'Isabelle Glay-Noël, professeur au lycée Georges-Baumont, des étudiants de l'école de lutherie de Mirecourt, des étudiants en design et des particuliers ont relevé le défi. L'objet devait être simple, économe en matériau, esthétique tout en restant confortable, élégant et fonctionnel, et potentiellement réalisable en série. Mais aussi dessiné à la main, sans logiciel, dans un souci d'égalité entre les candidats.

Le jury était composé de l'entreprise « Les2ébénistes », à savoir Xavier Martin et Jean-Claude Vigneau, Claude Kiener vice-présidente à la culture de la communauté d'agglomération, Eléonore Buffler directrice des Affaires culturelles, Elsa Thouvenot directrice du Musée et Christophe Guéry photographe spécialisé en architecture. Et c'est **Nicolas Clavelin**, l'un des lycéens de Baumont, surpris et ravi, qui l'a emporté.

Sa chaise, entièrement en bois, a été réalisée par « Les2ébénistes » à Remomeix, assemblée par tenons et mortaises, avec quelques petits aménagements, notamment un cintrage différent pour plus de confort. Elle sera exposée dans les collections permanentes du Musée dans la section Design moderne, parmi les meubles de Charlotte Perriand et Jean Prouvé.

Par la suite, le Musée a proposé aux utilisateurs de ses réseaux sociaux de voter pour la chaise qui leur plaisait le plus, cette fois sans contrainte technique puisque non réalisée. Il y a eu 56 participants et c'est « Moiré rabattable » de Timothée Leblond qui l'a emporté, suivie, à égalité, par « Lu et A Prouvé » de Raymond Grimm et « LR 22 » de Lucas Emeraux. Au final, un joli projet rondement mené par le Musée !

**Suivez toute l'actualité
du Musée Pierre-Noël
sur sa page Facebook :
@museepierrenoel**



ARNAUD COSSIN

***Le grand manitou
de l'événementiel...
et de la vaccination !***

Une jovialité à toute épreuve, une attitude qui respire la sérénité, un flegme que les Anglais lui envient... mais aussi de la rigueur, de l'exigence, un sens pointu de l'organisation. Arnaud Cossin est taillé sur mesure pour l'événementiel. Une marmite dans laquelle il était certain de tomber un jour. Avant de devenir le directeur du service Événements, Manifestations, Associations et Commerce (EMAC) de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges et de travailler sur des projets à l'échelle de l'Agglomération, comme le centre de vaccination, ce Vosgien a décroché un BTS Technico-commercial au lycée Saint-Joseph d'Épinal, effectué quelques piges dans ce qui s'appelait à l'époque Images +. Passionné de rock'n roll (pratiqué en compétition), de musique, notamment de piano, et de vidéos, ce tout jeune quadragénaire, jumeau de Lionel et petit frère de Myriam, a commencé sa carrière professionnelle en 2009 au sein de la société La Boîte à Sons à Vittel avant de créer, avec deux associés, Ovation à Chavelot. C'était en 2011, la marmite de l'événementiel bouillait à pleins feux.

Une belle aventure de cinq ans qui lui a permis de se rapprocher des institutions et des collectivités. Et des élus. Quand on a l'esprit du service public façonné par les cinq mandats de maire de papa Serge à Darnieulles, c'est



forcément un milieu qui attire comme un aimant. Arnaud Cossin a sauté le pas en janvier 2016 en prenant la tête d'EMAC et de sa trentaine d'agents. De la location des salles à un rôle d'interface entre les associations et la mairie, de l'organisation de la braderie ou d'Un Jardin dans ma Ville à la supervision du protocole, il alterne le travail de bureau et les missions de terrain. Une complémentarité qu'il apprécie particulièrement. « *J'aime écrire des projets qui se transforment en faits concrets, en appliquant la rigueur, l'exigence, le souci du détail et le sens de l'anticipation que j'ai appris à développer aux côtés de David Valence.* »

La venue du Chœur de l'Armée française à la nécropole de Ban-de-Sapt en septembre 2018, c'était lui ; la mise en lumière du cimetière franco-allemand de Bertroutier toujours dans le cadre de la commémoration de la fin de la Grande Guerre, c'était encore lui. Et l'organisation matérielle, humaine et logistique du centre de vaccination à rayonnement intercommunal, c'est encore lui !

Le centre intercommunal de vaccination : un véritable événement !

Janvier 2021 : le centre intercommunal de vaccination ouvrait ses portes salle Carbonnar à Saint-Dié-des-Vosges, à toutes les personnes cibles de la communauté d'agglomération. Devant la montée en puissance du nombre de personnes accueillies, il a fallu déplacer le premier centre du département hors milieu hospitalier au Palais Omnisports Joseph-Claudel, au mois de mars. Arnaud Cossin en est l'architecte : « *J'ai dessiné le cheminement des personnes à vacciner, modélisé sur papier les différents éléments, coordonné les équipes techniques et logistiques, mis en place l'accueil téléphonique pour la prise de rendez-vous... C'est un investissement quotidien, et comme le nombre de patients augmente de semaine en semaine et augmentera encore, le centre nécessite des ajustements. À nous de le faire grandir.* »

Nous, ce sont les multiples partenaires incontournables : Nathalie Mandra, directrice des Affaires sociales de la Ville, le centre hospitalier Saint-Charles, l'Agence régionale de santé, la sous-préfecture, les élus du territoire. « *Le centre de vaccination se construit comme un événement qui se poursuit dans la durée, en prenant en compte les critères techniques.* »